

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU **5 octobre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans l'Espace Augustine Couffin, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (22) :

BEAL Michel, EYMAR Louis-Eric, BUREL Sylvia, VIÉVARD Bernard, SORCE Rose-Marie, EMONET Elisabeth, BANCOD Hervé, COLOMBET Agnès, GABAYET Catherine, JOSSERAND Françoise, CLAISSE Pascal, EL HAGE Henriette, TITH Audrey, MERMILOD-BLONDIN Luc, BLANC Adrien, RIGAUD Vincent, PASQUET-CHARDRON Manuella, COUTIÈRE Benjamin, CHIAMPO Claire, BASSET Thierry, LARDET Frédérique, DECHENAUX Sylvie

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (7) :

André SAINT-MARCEL a donné pouvoir à Agnès COLOMBET
 Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Audrey TITH
 Kamila MORISSET a donné pouvoir à Elisabeth EMONET
 Pierre SAINT-JOANIS a donné pouvoir à Rose-Marie SORCE
 Frédéric GONDA a donné pouvoir à Benjamin COUTIERE
 Brice VANDEPITTE a donné pouvoir à Adrien BLANC
 François MASSELOT a donné pouvoir à Sylvia BUREL

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 05.10.2026
 Et publication le : 07.10.2026
 Le Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2026

Date d'affichage : 28 septembre 2026

Louis-Eric EYMAR a été élu secrétaire de séance.



Réhabilitation et extension de la mairie - Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes

Vu le Code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L 1110-10

Vu la présentation du projet par Monsieur le Maire,

Compte tenu du montant prévisionnel des dépenses avant appel d'offres à hauteur de 4 848 469 € HT (au titre de l'estimation PRO DCE) et le montant de la maîtrise d'œuvre qui s'élève à hauteur de 740 346 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la région Auvergne Rhône-Alpes au titre du bonus région ville.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel
Financements publics		
Etat	DETR	0 €
Région	Bonus région-ville	500 000 €
Département	CDAS	245 000 €
Grand Annecy	Fonds chaleur	38 128,75 €
Auto-financement		
Fonds propres		4 805 686,25 €
Emprunt		/
Total HT		4 805 686,25 €

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'appel d'offre : septembre 2026
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : février 2027
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : février 2029

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le plan de financement exposé
- D'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention Etat au titre du bonus Région Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 5 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Louis-Eric EYMAR



Le Maire,
Michel BEAL

